

INFO-CORSE



PRESSE Déposé le 15/10/2012

N° 63 - Octobre 2012

SOMMAIRE

Page 1 : Édito

Page 2 : Bilan de la concertation sur les ateliers: refondons l'école...

Page 3 : Bilan sur la rentrée 2012.

La rentrée chez les CPE.

Les états généraux du second degré.

Page 4 : Liste des stagiaires affectés dans l'académie.

Stage académique mutations Inter.

Page 5 : Adhésion chez les retraités. Les élus SNES aux commissions administratives paritaires.

Page 6 : Liste des élus à la CA Académique

Listes des bureaux départementaux des S2.

S.N.E.S. INFO CORSE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION ACADÉMIQUE DU SNES-FSU DE LA CORSE

Centre Syndical Jeanne MARTINELLI Avenue du Président KENNEDY 20090 AJACCIO

Tél: 04.95.23.15.64 Fax: 04.95.22.73.88 s3-ajaccio@corse.snes.edu

Maison des syndicats Impasse Patrimonio 2 Rue Castagno 20200 BASTIA

Tél: 04.95.32.41.10 **Fax**: 04.95.31.71.74 **snes-s3cor@snes.edu**

www.corse.snes.edu

Directeur de publication François BUTTAFOGHI

N°C.P: 0214 S 05268

Du pain sur la planche....

La rentrée 2012, préparée par Luc Chatel il est vrai, a été difficile. Identique aux précédentes qui ont dégradé de façon sensible le système éducatif avec 30 000 suppressions d'emploi depuis 2008, dont 6 000 pour cette seule année.

Les rares aménagements de cet été, quelques créations de postes surtout dans le primaire, la décharge de trois heures pour les stagiaires, la simplification du livret de compétences, l'abrogation du décret sur l'évaluation sont bien peu de choses par rapport à l'ampleur de la tâche.

Quelques légers progrès donc, mais les problèmes essentiels demeurent. Les effectifs continuent d'augmenter. La situation de T.Z.R. se dégrade. En nombre insuffisant, ils sont de plus en plus affectés sur plusieurs établissements. Les recrutements sont insuffisants pour faire face aux besoins.

On le voit, les réformes imposées par le précédent gouvernement continuent de produire leurs mauvais effets. François Hollande avait fait de l'Education Nationale sa priorité. Il va falloir que le Ministre « se mette sérieusement au travail » s'il veut vraiment s'attaquer à la grande réforme dont l'école a besoin.

Il faudra surtout rompre avec la logique mise en place qui ouvre des perspectives inquiétantes. La ratification du Traité européen, bien que le Président de la République ait pris l'engagement de le renégocier, continuera de produire des effets néfastes sur l'emploi public. Ce n'est pas l'additif sur la croissance qui changera le fond des choses.

Le futur projet de décentralisation est déjà source de bien des inquiétudes. Les demandes des collectivités locales, notamment celles des Régions, font peser des menaces sur le service public. Elles revendiquent l'élargissement de leurs compétences dans le développement économique, la formation et l'orientation. Les Conseil généraux eux réclament le transfert des gestionnaires des collèges.

Au niveau local, bien évidemment cette rentrée au rabais s'est traduite par les mêmes résultats qu'au niveau national. Aujourd'hui la rentrée a pu être assurée sans trop de problèmes dans notre académie grâce aux nombres importants de contractuels, affectés sur des BMP (Blocs de Moyens Provisoires). Ce recours à la précarité doit cesser. Nous devons obtenir, comme cela s'est déjà fait par le passé, un plan de résorption de l'emploi précaire dans l'Education nationale.

Il faudra donc que nous continuions à faire entendre notre voix. Nous avons, nous aussi du pain sur la planche.

La consultation des acteurs du système éducatif « Refondons l'école de la République », mise en place par le Ministère, a été l'occasion pour les membres du S.N.E.S., au niveau académique, d'exposer nos propositions pour améliorer le système.

Les « Etats généraux », initiés par le S.N.E.S., seront aussi un moment privilégié pour faire connaître nos critiques sur le fonctionnement actuel et nos revendications. Il faut que chacun de nous s'empare de ces moments de parole, dans les établissements et au niveau académique. Un C.A. élargie, le 19 octobre à Corte, fera le point de ces contributions. La synthèse nationale se déroulera à Paris le 25 octobre, et servira de base à nos négociations avec le ministère.

Un ci lasciemu purtà in fol'è canzone, aprimu a bocca.

Page 2

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION BILAN DE LA CONCERTATION ACADEMIQUE « REFONDONS L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE »

La concertation « Refondons l'Ecole de la République » lancée par le gouvernement vient de s'achever.

Dans notre académie, les élus du SNES-FSU ont participé tout au long du mois de septembre à l'ensemble des commissions dont voici les synthèses:

Synthèse de l'atelier sur « des rythmes éducatifs adaptés » :

Le point de départ de cette réflexion repose sur un constat évident : les journées des élèves sont beaucoup trop lourdes, trop longues, et l'intérêt de l'enfant est très peu pris en compte. Cela suppose donc un réaménagement des temps scolaires et périscolaires. La journée d'un élève jusqu'en 5ème devrait se limiter à 5 heures d'apprentissage et ne devrait pas excéder 6 heures pour les autres niveaux. La semaine serait rallongée d'une demijournée, le mercredi matin par exemple. Cette réorganisation pose cependant le problème de la prise en charge du temps périscolaire par d'autres intervenants (associations, communes, CTC) et pourrait conduire à certaines inégalités. La mise en phase de ces différents intervenants peut donc s'avérer assez complexe. Par ailleurs, de tels aménagements supposent également une réflexion sur les programmes, les enseignements et donc le métier de l'enseignant ; sur ce point le SNES-FSU s'élève sur la refonte du statut des enseignants que réclame le SGEN – se positionne également contre le zonage concernant notamment les vacances d'été et réaffirme sa demande de revalorisation salariale. Le SNES-FSU valide le rythme 7 semaines d'apprentissages - 2 semaines de va-

Nous devons donc réfléchir à une école mieux organisée, basée sur les besoins de l'enfant, en ne perdant pas de vue la question essentielle à nous poser : quel est le rôle de l'Ecole?

Synthèse de l'atelier sur « une vraie formation initiale et continue » :

Concernant la formation initiale, les élus SNES-FSU ont demandé plus de lien entre la théorie et la pratique ainsi qu'une entrée progressive dans le métier car il y a un trop grand décalage entre la formation et le terrain. Il a été demandé également du temps de coordination pour les divers acteurs des différents lieux de formation initiale. Nous avons souligné que l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et l'Université devaient travailler en étroite collaboration. Le SGEN et le SNALC ont souvent tenu des positions contraires aux nôtres. Exemples : la formation continue doit être assurée par les entreprises en Lycée Pro ; le nombre d'heures de cours devant élèves devrait varier en fonction de la discipline; les agrégés doivent donner plus de

Les élus SNES-FSU ont rappelé que le concours devait valider un acquis technique et qu'il devait être complété par une solide formation pédagogique (l'année de stage doit être une année de formation pleine et entière). Nous avons également défendu l'importance de l'introduction de la recherche au sein de la formation et ce tout au long de la carrière d'enseignant.

Les élus SNES-FSU ont demandé de mettre fin à la précarité des non-titulaires, la possibilité de mettre en place une reconnaissance des compétences acquises et un plan de titularisation pour les contractuels. Ils ont également fait remarquer que le recrutement au niveau Master 2 impliquait une revalorisation des salaires.

Les élus SNES-FSU ont demandé dans le cadre de nos horaires de service de prévoir des décharges suffisantes pour permettre une formation continue tout au long de notre carrière et bien entendu sur notre temps de travail.

Nous avons également souligné l'importante diminution de l'offre de formation depuis plusieurs années

Synthèse de des ateliers sur « la rénovation du collège » et « la redéfinition du socle commun » :

La mise en place du socle n'a pas permis de relever les principaux défis que le collège doit aujourd'hui relever

Le ministère semble vouloir aller vers une simplification du socle et du LPC pour leur donner une formulation plus conforme à leur logique propre. Il faut que le collège devienne le lieu propice des apprentissages, débarrassé des formes de conflits qui trop souvent altèrent le climat des établissements. Il faut organiser le collège de manière à permettre un encadrement de l'élève à même de compenser les inégalités sociales et culturelles.

Pour le SNES-FSU, il faut sortir de la pensée « socle commun = solution miracle » à tous les problèmes du système. Le SNES a réaffirmé son exigence d'égalité dans les moyens accordés aux différents territoires et établissements.

Synthèse de l'atelier sur « le lycée de la réussite » :

Actuellement le lycée ne permet pas la réussite de tous ; il met en évidence un déséquilibre des filières au sein de la série générale : la série S devient de plus en plus une série généraliste d'excellence et la série L s'effondre au bénéfice de la série ES. La voie technologique est fragilisée, concurrencée par la voie professionnelle.

Pour le SNES-FSU, il faut faire du lycée une étape choisie et cohérente dans le parcours de chaque élève. Il faut remettre à plat la réforme du lycée avant qu'elle ne mette davantage en difficulté la série L, la voie technologique et de fait les élèves qui suivent ces enseignements.

Synthèse de l'atelier sur « une grande ambition pour le numérique » :

Dans un premier temps, il y eut un état des lieux dans l'académie : sur la base d'un amortissement sur 5 ans, il y aurait 1 PC pour 6 collégiens, 1 PC pour 3 lycéens, 1 vidéo projecteur pour 33 élèves. Dans le rural, il existe encore des écoles sans accès internet, ni PC. Les élus SNES-FSU sont intervenus pour signaler que cela ne prenait pas en compte les pannes de matériel et que la réalité du terrain semblait bien différente des chiffres avancés.

Les élus SNES-FSU sont intervenus pour demander l'équipement individuel des professeurs, le recrutement de façon pérenne de personnes chargées de l'informatique dans les EPLE, le raccordement à la fibre optique, la mise en place de formations sérieuses, la création de la discipline informatique au lycée, des PC de qualité avec SAV, le

wifi pour les élèves, des PC pour les internes. Le SGEN, l'UNSA, le SNALC considèrent que les formations des enseignants en TICE doivent avoir lieu en dehors des heures de cours, par exemple le mercredi après-midi.

Synthèse de l'atelier sur « la prévention du décrochage scolaire » :

Les personnes présentes, fortes de leurs expériences, ont pu échanger sur le traitement du décrochage. Leurs témoignages montrent que des solutions existent reposant inévitablement sur un travail d'équipe pluridisciplinaire : CPE, enseignants, Co-Psy, infirmière, assistante sociale et relais associatifs. Tous ont constaté que leur travail souvent efficace repose pourtant sur la bonne volonté de chacun et sur du « bricolage ». Tous regrettent de ne pas être encadrés ni soutenus par l'institution qui pourrait formaliser les temps de concertation et assurer les liens entre les différents intervenants

Concernant la prévention, il est constaté que les établissements du premier degré ne disposent pas d'équipe pluridisciplinaire. La présence d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une équipe enseignante formée pour aider les élèves en difficulté dès la maternelle apparaît nécessaire.

<u>Un concept à la mode</u> : le travail *modulaire* présenté comme un moyen de favoriser la personnalisation du parcours scolaire des élèves.

<u>Un consensus</u>: le besoin de formation initiale et continue des enseignants. Il faut améliorer la formation disciplinaire et pédagogique mais aussi renforcer la sensibilisation concernant les réalités sociales et psychologiques des enfants et adolescents.

Pour le SNES-FSU, la lutte contre le décrochage scolaire doit être une priorité et le maintien d'un service public de l'orientation scolaire au sein du ministère de l'Education nationale est indispensable.

Le comité de pilotage de la concertation a remis son rapport final au ministre de l'éducation vendredi 5 octobre. Voici le lien pour y accéder:

http://www.refondonslecole.gouv.fr/wpcontent/uploads/2012/10/



Dans tous les établissements prendre la parole pour l'avenir de l'éducation et de nos métiers

LES ÉTATS GÉNÉRAUX



DU SECOND DEGRÉ

RENTRÉE 2012



La rentrée 2012 reste pour l'essentiel celle préparée par Luc Chatel : les conditions de travail des personnels ne se sont pas améliorées, les réformes se poursuivent et les quelques mesures prises n'apportent pas de solution satisfaisante.

L'absence de postes mis aux concours et de recrutement a pour conséquence une gestion calculée au plus juste des moyens disponibles dans les établissements. Le nombre d'enseignants devant assurer un ou plusieurs compléments de service ne cesse d'augmenter, et les chefs d'établissements plus que les années précédentes font pression sur les personnels pour qu'ils effectuent des heures supplémentaires. Cette situation subie par les TZR depuis de nombreuses années se généralise et touche dorénavant toutes les catégories.

Le SNES dénonce cette aggravation des conditions de travail et d'emploi faite aux personnels; il appelle ainsi les collègues à veiller au respect des règles concernant leurs obligations de service.

Le SNES-FSU est aussi intervenu pour que, comme précédemment, soient pris en compte dans le calcul des points les bonifications pour les collègues exerçant en ZEP dans notre académie sans qu'ils aient à fournir de justificatif. Nous avons été entendus et plusieurs collègues ont pu ainsi changer de grade.

Le SNES-FSU, par l'intermédiaire de ses élus, a une nouvelle fois pointé du doigt les incohérences de l'accès à cette promotion et demande que la hors-classe soit considérée comme un 12^{ème} échelon, accessible à tous avant la retraite.

Parallèlement à la consultation nationale, le SNES organise les « Etats Généraux du 2nd degré » afin que l'ensemble des personnels puissent faire le point de leurs revendications et de leurs propositions pour l'amélioration du système éducatif et ainsi peser sur la future loi d'orientation.

Dans notre académie, nous proposons que chaque établissement tienne, lorsque cela est possible, une heure syndicale pour collecter les revendications des collègues. Ces réunions doivent se tenir avant le 15 octobre. Elles doivent rédiger des « Cahiers de doléances ». Si cela est nécessaire des représentants du S3 peuvent participer à ces réunions.

Dans un deuxième temps nous organisons une CA élargie à Corte le vendredi 19 octobre qui regroupera les représentants de toute l'académie qui désirent y participer avant la journée de synthèse nationale du 25 octobre.

LA RENTREE CHEZ LES CPE:

"Peut-on parler de rentrée sereine et positive pour les CPE ? Oui et non.

OUI dans la mesure où bon gré, mal gré, chaque titulaire est nommé sur un poste. Le rectorat (à l'écoute plus humaine) a globalement écouté les requêtes individuelles, il n'y a plus d'ATP "bons à combler les trous partout" dans l'académie, les équipes Vie Scolaire se sont par endroits enrichies de l'embauche des nouveaux "emplois d'avenir" et chaque établissement est doté en CPE.

NON, car chaque établissement est doté en CPE mais l'augmentation de 3 postes lors du mouvement intra n'a pas pallié les besoins en personnel et le nombre de vacataires/contractuels (essentiellement formés par leur pratique d'un seul établissement) est en recrudescence - au moins 7 contractuels ont été embauchés à la rentrée. Non, car sous la pression de certains chefs d'établissement, une redistribution des postes très contestable a été imposée risquant, après le départ de ce recteur, d'amener des situations personnelles délicates. Non, parce que les nouveaux personnels embauchés sont sur des statuts toujours très précaires (ce ne sont pas des AED) et que la catégorie des APS récemment créée relance les mêmes polémiques que celle sur les médiateurs - leurs statuts empiètent sur ceux des AED, des CPE et des Assistantes sociales et on leur demande en gros de faire le boulot de l'équipe mobile de sécurité. Si l'on ajoute à cela le continuel manque de perspectives de la fonction de CPE - "devenez chef d'établissement!", le moral côtoie à peine le dessus des chaussettes.

AVANCEMENT HORS-CLASSE



La CAPA d'accès à la Hors-classe pour les professeurs certifiés s'est tenue le 18 juin 2012. Ce changement de grade a été accordé à 50 personnes sur une cohorte de 710 collègues promouvables. Le premier promu totalise 165 points et le dernier promu 135 points.

En effet il est profondément injuste de mettre en concurrence des collègues en milieu de carrière et d'autres en fin de carrière. Rappelons que c'est seulement depuis 2005 que cette promotion est possible à partir du 7^{ème} échelon.

A contingent fixé, la promotion des uns implique la non promotion des autres!

Force est de constater cependant une amélioration sensible du sort réservé aux collègues du 11ème échelon en raison de dispositions spécifiques que nous avons impulsées. Cette année ,70% des promus avaient atteint le 11ème échelon! Mais cette proportion reste encore insuffisante.

Le SNES-FSU a demandé que chaque avis (celui du Chef d'établissement et celui de l'IPR) reste consultable d'une année sur l'autre. Cela éviterait des baisses d'appréciation quand les enseignants changent d'académie, d'établissement, de chef d'établissement ou d'IPR. Ainsi le collègue pourrait vraiment être jugé « sur l'ensemble de sa carrière » comme le recommande les textes.

STAGIAIRES 2012-2013

Ci-dessous, la liste des professeurs stagiaires et leur établissement d'affectation pour l'année scolaire 2012-2013. Si vous avez un stagiaire dans votre établissement, merci de veiller à sa bonne intégration.

| Nom | Prénom | Discipline | Etablissement |
|-----------------|-----------------------------|----------------------|---------------------------------|
| BARTOLI | ALEXANDRA | Eco gestion C (comm) | LP JULES ANTONINI |
| CERVETTI | I ISABELLE Corse | | COLLEGE P. PAOLI - CORTE |
| CROUIGNEAU | LEA | Anglais | LYCEE P. PAOLI - CORTE |
| DEMEZON | ZON AXELLE Lettres modernes | | Clg et LYCEE PRIVE JEANNE D'ARC |
| DESAUNAY | MARIE | Histoire Géographie | COLLEGE P. PAOLI - CORTE |
| DEVOS | ELODIE | S.T.M. | LP FINOSELLO |
| FORTUMEAU | CHARLES | EPS | COLLEGE J.ORABONA - CALVI |
| GAREDDU-DELFINI | NATHALIE | Lettres classiques | LYCEE LAETITIA BONAPARTE |
| GEHIN | NATACHA | Sciences Physiques | COLLEGE DE PORTICCIO |
| GRUET MASSON | JEAN CHRISTOP. | EPS | COLLEGE FESCH |
| GUIDONI | MARIE LAURE | S.V.T. | COLLEGE P. PAOLI - ILE ROUSSE |
| LAILY FABRIZY | MARIE PIERRE | Mathématiques | COLLEGE P. PAOLI - ILE ROUSSE |
| LUCIANI | LUCIE | Lettres modernes | COLLEGE P. PAOLI - ILE ROUSSE |
| MARTINETTI | FRANCOIS | Histoire Géographie | COLLEGE DE PORTO VECCHIO II |
| MATTEI | MATHILDE | Eco gestion C (comm) | LP JEAN NICOLI - BASTIA |
| MILOTTI | VINCENT | Mathématiques | COLLEGE LUCCIANA |
| NYER | VANNINA | Mathématiques | COLLEGE DE PORTO VECCHIO I |
| PEZZINI | AUDREY | Anglais | LYCEE PORTO VECCHIO |
| SANCHEZ | LAETITIA | Eco gestion C (comm) | SEP DU LYCEE DE SARTENE |
| SIMEONI | ANNICK | Documentation | COLLEGE J.ORABONA - CALVI |
| WAEGEBAERT | JEAN CHARLES | EPS | COLLEGE P. PAOLI - ILE ROUSSE |

Stage académique « MUTATIONS INTER ACADÉMIQUES »

Public concerné : stagiaires toutes disciplines, adhérents SNES ou non adhérents

Mercredi 28 novembre 2012 au Lycée de Corte de 9h30 à 12h

ATTENTION : Penser à déposer auprès du chef d'établissement votre demande d'autorisation d'absence avant le 27 octobre 2012 (avant les vacances de la Toussaint).

Ce stage ne nécessite pas de convocation et ne peut être refusé si la demande est déposée dans les délais.

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone à Emmanuelle Mariini : mariini.emmanuelle@orange.fr – 06 72 97 33 42.





Page 5

IMPORTANT: Un petit mot pour rappeler aux collègues nouvellement retraités qu'ils peu-

vent continuer à adhérer au SNES et qu'ils seront les bienvenus dans le S1 des retraités. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter les responsables de cette catégorie Jacques POLI-DORI ou Louise GUILTY.

ÉLUS TITULAIRES OU SUPPLÉANTS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADÉMIQUE

conseillers principaux d'Éducation

Olivia GARSI – Collège Penta di Casinca – Folelli – 2B Stéphane GOOSSENS – Lycée Jean Nicoli – Bastia – 2B Thierry LE GALL – Lycée Laetitia Bonaparte – Ajaccio – 2A Jean-Michel MASSON– Collège Montesoro – Bastia – 2B Paule-Emmanuelle MOSCONI– Collège A. Giovoni – Ajaccio – 2A

Laetitia PAOLI– Lycée Jules Antonini – Ajaccio – 2A
Jean-Marc PENCIOLELLI– Collège Pascal Paoli – Corte – 2B
Béatrice PETIT – Lycée de Balagne – Calvi – 2B
Pierre SAVALLI– Lycée Jean Nicoli – Bastia – 2B
Florence SIMEON-BERTONCINI – Collège Pascal Paoli – L'Ile
Rousse – 2B

DIRECTEURS DE C.I.O ET

CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES

Laurence BAJON — Conseillère - CIO de Bastia – Bastia – 2B Marc BOTTIN – Directeur - CIO de Bastia – Bastia – 2B Christiane PASQUA – Directrice – SAIO Rectorat – Ajaccio – 2A

Isabelle TAFANI – Conseillère - Antenne du CIO d'Ajaccio – Porto-Vecchio – 2A

PROFESSEURS CERTIFIÉS

Catherine AGOSTINI – Hors classe - Mathématiques – Clg P.V. 2 – Porto-Vecchio – 2A

Nathalie ANTOLINI VIDAL – Espagnol – ZR1 – Clg Baléone – Sarrola Carcopino – 2A

François BERLINGHI – Hors classe - Économie Gestion – Lycée Giocante – Bastia – 2B

François BUTTAFOGHI – Mathématiques – Clg de Montesoro – Bastia – 2B

Corinne CARLOTTI – Documentation – Clg de Baleone – Sarrola Carcopino – 2A

Charles CASABIANCA – Technologie – Clg de Montesoro – Bastia – 2B

Joseph-Antoine CESARI – Mathématiques - Lycée Laetitia – Ajaccio – 2A

Jean-Patrick LECA- Mathématiques – Lycée Laetitia – Ajaccio – 2A

Nathalie MARCELLESI – S.E.S. – ZR1 – Lycée Fesch – Ajaccio – 2A

Pascale ORTOLI – Anglais – ZR1 – EREA – Ajaccio – 2A Leslie PELLEGRI – Mathématiques - Clg Giraud – Bastia – 2B Cécile PHILIBERT – Espagnol – Clg du Fiumorbu – Prunelli di Fiumorbu – 2B

Elsa RENAUT – Lettres Modernes – Clg A. Giovoni – Ajaccio – 2A

Sonia ROL-PRUVÔT – Histoire Géographie – Lycée Giocante – Bastia – 2B

PEGC

Jean-Marie BOSREDON – Section IV – Clg Giraud –Bastia –

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Robert AMORETTI – Hors classe - Économie Gestion - Lycée Paul Vincensini – Bastia – 2B

Florence COLONNA – S.V.T. - Clg Léon Boujot – Porto-Vecchio – 2A

Françoise COLOMBANI – Mathématique - Lycée Laetitia – Ajaccio – 2A

Gérard GAGLIARDI – Hors classe – E.P.S. - Lycée professionnel Jules Antonini – Ajaccio – 2A

Gérard GUIDINI – Mathématiques - Lycée Giocante – Bastia – 2B

Acracia LOSADA – Espagnol - Lycée de Balagne – L'Ile Rousse – 2B

Michel ROMAGNAN – Histoire Géographie - Lycée Laetitia – Ajaccio – 2A

Dominique URBANI – Génie Électrique - Lycée professionnel Jules Antonini – Ajaccio – 2A

PROFESSEURS D'EPS

Antoine ALBERTINI – Clg du Fium'Orbu - Prunelli di Fiumorbu – 2B

Pascal ALBERTINI – Clg de Folelli – Penta di Casinca – 2B

François BETTINI – TZR Bastia / Balagne – Clg de Moltifao – 2B

Pascal BOURY – Lycée Clemenceau – Sartene – 2A Natacha DELLARD - Clg de Baleone – Sarrola Carco-

pino – 2A

Madeleine FAGGIANELLI – Clg du Taravo – Santa Maria Sicche - 2A

Jean-Jacques LEANDRI – Clg Léon Boujot – Porto-Vecchio – 2A

Jean Michel MEDORI – Lycée professionnel Jules Antonini – Ajaccio – 2A

NON TITULAIRE

Sofia TOGNARELLI-LAZAR - Lp Jules Antonini - 2A Patrick CHAPUIS - Clg Cervione - 2B

CA Académique du SNES de la Corse 2012-2014

| 1 | BERLINGHI | François | Certifié | Economie Gestion | Lycée Giocante de Casabianca-Bastia |
|----|-------------|-----------------|---------------|---------------------|--------------------------------------|
| 2 | CARLOTTI | Corinne | Certifiée | Lettres | Collège de Baléone-Grosetto |
| 3 | PRUVOT-ROL | Sonia | Certifiée | Histoire-Géographie | Lycée Giocante de Casabianca- Bastia |
| 4 | FAURE | Pierre | Agrégé | Mathématiques | Lycée Laetitia Bonaparte- Ajaccio |
| 5 | BUTTAFOGHI | François | Certifié | Mathématiques | Collège Montesoro- Bastia |
| 6 | PUPPONI | Jean-Marc | Certifié | Histoire-Géographie | Lycée Laetitia Bonaparte- Ajaccio |
| 7 | AGOSTINI | Catherine | Certifiée | Mathématiques | Collège Porto-Vecchio 2 |
| 8 | MARIINI | Emmanuelle | Certifiée | Education musicale | Collège de Biguglia |
| 9 | VIDAL | Nathalie | Certifiée | Espagnol | Zone de remplacement-ZR1 |
| 10 | NAPPO | Horace | Certifié | Technologie | Collège Montesoro- Bastia |
| 11 | ORTOLI | Pascale | Certifiée | Anglais | Zone de remplacement -ZR1 |
| 12 | PHILIBERT | Cécile | Certifiée | Espagnol | Collège du Fium'orbo-Ghisonaccia |
| 13 | MARCAGGI | Joseph | Certifié | SVT | Collège Laetitia Bonaparte-Ajaccio |
| 14 | BERTONCINI | Florence | CPE | Education | Collège Pascal Paoli-l 'Ile Rousse |
| 15 | MARCELLESI | Nathalie | Certifiée | SES | Lycée Fesch - Ajaccio |
| 16 | PELLEGRI | Leslie | Certifiée | Mathématiques | Collège Giraud. Bastia |
| 17 | RENAUT | Elsa | Certifiée | Lettres | Collège Arthur Giovoni. Ajaccio |
| 18 | GUILY | Louise | CPE | Education | Retraitée -Corse |
| 19 | MARCANGELLI | Isabelle | Certifiée | Histoire-Géographie | Lycée Fesch. Ajaccio |
| 20 | URBANI | Dominique | Agrégé | Informatique | LP Jules Antonini - Ajaccio |
| 21 | LE GALL | Thierry | CPE | Education | Lycée Laetitia Bonaparte-Ajaccio |
| 22 | TRAMONI | Laure | Certifiée | Lettres | Lycée Clemenceau. Sartene |
| 23 | CESARI | Stéphane | Certifié | Mathématiques | Collège de Petreto-Bicchisano |
| 24 | CANUTTI | Marie-Françoise | Certifiée | Documentation | Collège du Fium'orbo-Ghisonaccia |
| 25 | LUCCIONI | Pascale | Certifiée | Documentation | Collège de Porticcio |
| 26 | COLONNA | Florence | Agrégée | SVT | Collège Porto-Vecchio 1 |
| 27 | CESARI | Joseph Antoine | Certifié | Mathématiques | Lycée Laetitia Bonaparte- Ajaccio |
| 28 | SAVALLI | Pierre | Certifié | CPE | Lycée Jean Nicoli |
| 29 | TOGNARELLI | Sofia | Contractuelle | Biotechnologie | LP Jules Antonini - Ajaccio |
| 30 | BUENO | Vincent | Certifié | Anglais | TZR |
| 31 | POLIDORI | Jacques | CPE | Retraité | Retraité-Corse |
| 32 | CASABIANCA | Charles | Certifié | Technologie | Collège Montesoro- Bastia |
| | | | | | |

Au mois de juin a eu lieu le renouvellement de nos instances académiques. De nouveaux bureaux départementaux ont été élus.

Secrétaire Académique:

F. BERLINGHI

Trésorier Académique:

F. BUTTAFOGHI

Secrétaire départementale de Corse du Sud: **Nathalie VIDAL**

Secrétaire départementale de la Haute Corse: **Emmanuelle MARIINI**

| Corse du Sud | | |
|--------------|----------------|--|
| CARLOTTI | Corinne | |
| ORTOLI | Pascale | |
| VIDAL | Nathalie | |
| PUPPONI | Jean-Marc | |
| CESARI | Joseph-Antoine | |
| MARCELLESI | Nathalie | |
| AGOSTINI | Catherine | |
| URBANI | Dominique | |
| LE GALL | Thierry | |
| RENAUT | Elsa | |

| Haute Corse | | | |
|-------------|------------|--|--|
| ROL | Sonia | | |
| BERLINGHI | François | | |
| BUTTAFOGHI | François | | |
| MARIINI | Emmanuelle | | |
| NAPPO | Horace | | |
| CASABIANCA | Charles | | |
| GIULY | Louise | | |
| PHILIBERT | Cécile | | |
| PELLEGRI | Leslie | | |
| POLIDORI | Jacques | | |